Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 2 (1895)
Heft: 2

Nachruf: Benjamin Godard
Autor: G.H.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S'il est besoin de raccourcir cette marche, pour l'usage des petites scènes, on peut couper les 14 mesures suivantes.

Ou bien :

Il est possible de passer le solo de Philine, qui suit.

Ou encore : *Quand la voix fera cette variante, la première clarinette se tait pendant cette mesure.*

Ou : *Si on trouvait bon de raccourcir ce morceau, on passerait de ... à ...*

Ou, enfin, cette perle :

On peut, à volonté, couper les 16 mesures suivantes, qui sont une redite (!!!).

J'ai compté jusqu'à vingt et une indications de ce goût-là. Ah! *Mignon* est une œuvre commode! L'auteur l'a composée de façon à pouvoir se raccourcir ou se rallonger à volonté. Voilà, certes, un bel exemple de conscience artistique, et l'on ne pouvait faire autrement que de décerner la grand'croix de la Légion d'honneur au compositeur qui l'a donné!!

Musicien, Monsieur Thomas l'est assurément : il connaît son métier jusqu'au bout du doigt, et il y a acquis une grande dextérité. Quant à être un artiste, c'est autre chose. Il n'est ou plutôt il ne fut qu'un artisan, habile si l'on veut, mais pas davantage. Ses idées étroites, communes, sans relief, sa façon de les traiter dans des formules démodées, son manque absolu de personnalité, son idéal mesquin, relèguent Monsieur Thomas au rang des compositeurs de troisième ordre.

Quant à sa *Mignon*, dont les mille représentations lui ont valu fortune et honneurs, comme elle touche plus au commerce qu'à l'Art, la postérité saura la remettre à sa juste place.

ÉTIENNE DESTRANGES.

BENJAMIN GODARD †

A Cannes, où il avait été chercher quelque soulagement à ses maux, Godard vient de s'éteindre tristement, à peine âgé de quarante-six ans et sans avoir peut-être, malgré son étonnante fécondité, encore donné toute la mesure de son talent. Parti pour le Midi, il y a quelques mois, Godard avait emporté la partition de sa dernière œuvre, *La Vivandière*, dont il espérait terminer l'orchestration avant son retour à Paris. Godard n'est point revenu, — son œuvre reste inachevée!

Fils d'un négociant parisien, Benjamin-Louis-Paul Godard était né à Paris, le 18 août 1849. Il montra dès sa jeunesse les plus grandes dispositions pour la musique, et jouait du violon en public, à l'âge de neuf ans. Elève de Reber pour la composition et de Vieuxtemps pour le violon, il envoyait, en 1864 déjà, dans un concours à Bordeaux, un *Stabat mater* qui obtenait une mention honorable. Il fit avec Vieuxtemps, à deux reprises, une tournée en Allemagne, et remporta de grands succès comme virtuose. De retour en France, à l'âge de seize ans, il publiait son *Op. 1*, une sonate pour piano et violon. Dès lors, il écrivit une quantité d'œuvres, profitant d'une extraordinaire — mais, au fond, regrettable — facilité de travail, pour s'essayer dans tous les genres.

Sonates, trios, quatuors, pour lesquels l'Institut lui décerna le Prix Chartier ; d'innombrables morceaux de piano, dont vingt-quatre études de concert et une suite en quatre parties, intitulée *Lanterne magique* ; plus de cent lieder, se succédèrent sans interruption. Vinrent aussi : le *Concerto romantique* pour violon, un concerto de piano, une ouverture dramatique, les *Scènes poétiques* (suite d'orchestre), les Symphonies en *si bémol*, S. gothique, S. ballet, S. orientale. Et, par-dessus tout, des œuvres pour orchestre, chœurs et soli : *Le Tasse*, qui obtint, en 1878, le prix de la ville de Paris, et fut exécuté avec un éclatant succès aux concerts du Châtelet ; la *Symphonie légendaire*, donnée en 1887 aux mêmes concerts, avec un succès non moins grand ; *Diane et Actéon*, poème antique, exécuté aux concerts Pasdeloup, sous la direction de l'auteur. Cependant, ce fut le théâtre qui attira le plus Benjamin Godard ; vers le théâtre le portaient, sinon ses dispositions, son genre de talent, du moins ses goûts. Ni *Pedro de Zalaméa* (Anvers, 1884), ni *Jocelyn* (Bruxelles et Paris, 1888), ni le *Dante* (Paris, 1890), — sans comp-

ter les *Guelfes*, ni *Ruy-Blas*, tous deux inédits — ne purent remporter de succès durable.

Malgré tout, le compositeur ne cessait d'entasser — avec une rapidité désespérante — œuvrette sur œuvrette, opéra sur opéra. Et n'est-il pas indiciblement triste de songer qu'il y était « obligé », que les circonstances de la vie exigeaient de lui un travail acharné, continu, sans qu'il eût une minute pour se reposer, un instant pour se laisser aller à la méditation, à la recherche dans la nature ou dans les profondeurs de son être, de l'œuvre d'autant plus vivante qu'elle eût été l'expression plus intimement vraie de son « moi » ! N'est-il pas navrant, ce passage d'une lettre que l'auteur de la *Symphonie légendaire* adressait, il y a trois ou quatre ans, à l'un de nos amis : « Quant à une œuvre inédite, je ne puis malheureusement pas vous en confier, mes compositions étant gravées dès que je les ai écrites; *je suis même toujours en retard avec mes éditeurs!* » — Pauvre Godard! G. H.

CHRONIQUES

—

GENÈVE. — On se faisait une fête d'entendre au cinquième concert d'abonnement le quatuor mixte francfortois. L'on aura beau récriminer, le soliste est et sera toujours, de longtemps au moins, la coqueluche des abonnés; or, un quatuor vocal est un soliste quadruple. Je reconnais même volontiers que c'est un soliste d'ordre supérieur, à l'usage duquel on n'a pas créé encore de littérature de salon. Celui de Francfort, qui devait chanter un chef-d'œuvre, les *Liebesliederwalzer* de Brahms, est particulièrement distingué: il a pour soprano Mme Uzielli-Hæring, presque une Genevoise puisqu'elle est fille de l'ancien organiste de Saint-Pierre, et c'était un attrait de plus... Mais j'emploie ce que les grammairiens appellent le présent historique, en disant du quatuor francfortois qu'il est distingué; il a un grave défaut, le même que la tradition attribue à la jument célèbre de Roland: il est mort, — les membres dispersés aux quatre coins de l'Allemagne. Le comité des concerts, auquel tout réussit, espérait le ressusciter pour nous. Ses passes savantes sont demeurées sans effet; le cadavre est resté cadavre.

Elles ont cependant attiré dans nos parages, en compensation, une sirène, — sirène au sens complet du mot, émettant à côté des accents enchanteurs de la sirène antique d'autres sons déplaisants et durs comme ceux de l'instrument que les modernes ont ironiquement gratifié du nom des charmeresses filles de Caprée... Les mots me font peut-être exagérer les choses; les sages protesteront que Mlle Palloni ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Mlle Maria Palloni a vingt ans, elle est fille d'un professeur de chant, de Rome, qui a fait son éducation musicale. Sa voix est charmante dans le haut, et même dans tous les registres quand elle est donnée *piano*, et surtout *pianissimo*. Aussi Mlle Palloni a-t-elle été exquise dans les airs du siècle dernier portés à son programme, qu'elle a chantés tout en demi-teintes, notamment dans une pièce délicieuse de Scarlatti le père, les *Violettes*, qu'elle a dite avec un goût parfait et un art du chant consommé, tout italien; dans *Plaisir d'amour* aussi, chanté, quoique en français, dans la version italienne, « agrémentée » de fioritures qui, si elles ne cadrent pas avec les paroles, sont bien dans le style de l'époque. Mais quelle désillusion, quand Mlle Palloni s'est mise à pousser sa voix, et à la pousser en français, dans les couplets des *Deux nuits* de Grétry, d'abord, puis dans la *Chanson espagnole* de Delibes et le *Printemps* de Gounod (en *bis*)! Elle a dévoilé un médium dur et sans timbre, si dépourvu de charme, elle disait si mal les paroles françaises, avec des intonations bizarres, des mouvements de précipitation si comiques (« Allons par les sentiers » en presto, « ombro » en adagio), et des éclats brutaux de passion méridionale si ridicules en notre langue que je ne savais trop s'il fallait pleurer ou rire. J'ai trouvé le moyen terme de siffler, agacé que j'étais des trépignements enthousiastes de la salle, soulevée tout entière, alors qu'elle avait combien froidement accueilli la symphonie de Brahms. Mais où j'ai ri de bon cœur, c'est quand après plusieurs *bis*, Mlle Palloni, cédant une dernière fois à la frénésie de l'assemblée et dédaignant le secours de M. Ketten, qui l'accompagnait pourtant comme on sait qu'il accompagne, s'est assise elle-même au piano, et qu'après avoir longuement tiré de longs gants (un frémissement de plaisir courait dans la salle hypnotisée), elle s'est mise à chantonner une chanson de café-concert. « On se croirait aux *Ambassadeurs* », disait un de mes voisins du parterre, jeune mais auguste professeur